

le vulcain

JOURNAL D'INFORMATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS EN AUVERGNE

SITES

LA FORÊT ALLUVIALE



DOSSIER

Les vieilles forêts

A LA DÉCOUVERTE D'UN MILIEU NATUREL SINGULIER

ASSOCIATIF

DES SITES ORPHÉLINS DE CONSERVACTEURS



Éditorial

Pour nos contemporains, la forêt a des fonctions diverses : lieu de promenade ou de cueillette, terrain de jeux ou de chasse, espace de production de bois d'œuvre ou de "chauffe". Pour les amoureux de l'environnement, c'est un milieu particulier loin des villes et des champs où l'homme se sent pleinement au sein de la Nature.

Pourtant nos forêts auvergnates et bourbonnaises n'ont rien de naturel ; la plupart ont été façonnées par l'homme au gré de ses besoins ou de ses abandons : bois de chauffage, d'œuvre, de tonnellerie, fagots ou alimentation du bétail. Elles ont colonisé les terres agricoles pauvres ou non mécanisables à beaucoup d'endroit puisque la surface de nos forêts augmente.

Quelle est notre responsabilité de naturaliste ? Favoriser une forêt d'essences diversifiées pour lui permettre de s'adapter aux changements climatiques en cours, laisser des lieux de forêts sans exploitation pour retrouver des cycles "naturels", protéger et créer des zones humides ? Certainement tout ceci pour permettre à la biodiversité de s'exprimer dans ces espaces, mais aussi organiser la cohabitation des usages et informer nos concitoyens que la forêt riche d'espèces animales et végétales ressemble plus à un grand désordre qu'à un parc urbain.

Bonne lecture à tous.

Bernard Devoucoux,
Président du CEN Allier



3

S O M M A I R E

- 3 **Nouvelles des sites**
La forêt alluviale
En quête du Lucane cerf-volant
Actions des CEN envers les forêts
Forêts et changement climatique
- 6 **Découverte du patrimoine**
Les vieilles forêts
- 9 **Vie associative**
- 10 **L'écho du réseau**



6



9

Aujourd'hui pour demain, protégeons le patrimoine naturel d'Auvergne

Les Conservatoires (CEN Auvergne et Allier) protègent et gèrent des milieux remarquables pour leur faune, leur flore et leur paysage. Ils interviennent sur plus de 1 800 hectares de terrains de haut intérêt écologique, répartis sur plus de 227 sites dans les quatre départements de la région. Ils protègent des milieux très divers (zones alluviales, mares, forêts, coteaux...) et des espèces animales (reptiles, amphibiens, chauves-souris...) et végétales (orchidées, plantes carnivores...). Les Conservatoires travaillent aussi à la protection des paysages et des anciennes variétés fruitières.

Nos actions

Les Conservatoires interviennent, avec l'accord des propriétaires, sur des sites abritant une grande biodiversité. Suivant le contexte, les Conservatoires peuvent acheter, louer les parcelles sur lesquelles des interventions

Le *Vulcain* est une revue trimestrielle publiée par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne (CEN Auvergne) et le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier), associations qui ont pour objet la conservation des richesses biologiques, ethnobotaniques, géologiques et esthétiques des milieux, sites et paysages auvergnats. Leur action est menée dans un cadre consensuel avec le soutien de l'Europe, de l'État, de la Région, des Départements, des Communes et de leurs groupements, des Parcs naturels régionaux, des Agences de l'Eau et de partenaires privés.

Directeur de publication Éliane Auberger
Directeurs de la Rédaction Pierre Mossant / Estelle Courneau
Conception de ce numéro Gaëlle Leroy
Conception graphique Pépin de pomme, 04 73 69 00 14
Photos CEN Auvergne et CEN Allier sauf mention contraire
Impression papier recyclé et encres végétales
L'Imprimeur.com 04 73 38 82 95 à Mozac, ISSN 1275-8701

Reproduction autorisée avec la mention de la source
Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne
rue Léon-Versepu, 63200 Riom
Tél. 04 73 63 18 27 - Fax 04 73 64 04 73
cen-auvergne@espaces-naturels.fr

Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier
Maison des Associations
Rue des Écoles, 03500 Châtel-de-Neuvre
Tél. 04 70 42 89 34 - Fax 04 70 42 27 58
conservatoire.allier@espaces-naturels.fr

Adhésion annuelle aux Conservatoires de 15 €, donnant droit à recevoir trimestriellement *Le Vulcain* et à participer avantagement à toutes les animations et sorties de découvertes proposées par les associations.

Membres
du réseau



Les Conservatoires
sont adhérents à la



sont envisagées ou encore proposer des conventions de gestion. Ce partenariat s'appuie également sur les autres usagers des sites (agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, randonneurs...) ainsi que sur les collectivités. Suite à un diagnostic écologique, des travaux peuvent être réalisés pour restaurer des sites (par exemple débroussaillage, bouchage d'un fossé drainant un marais), les entretenir, parfois les aménager pour le public. Un suivi de l'évolution des espèces est réalisé pour veiller à la bonne santé des espaces préservés.

Par ailleurs, les Conservatoires sont interlocuteurs des services de l'Etat et des collectivités pour la mise en œuvre de politiques publiques en faveur de la biodiversité, telles que Natura 2000 ou les Espaces Naturels Sensibles.

Un réseau national

Membres d'un réseau, 29 Conservatoires d'espaces naturels sont regroupés au sein de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN).



La forêt alluviale

julien.saillard@espaces-naturels.fr, CEN Auvergne

Les forêts alluviales figurent parmi les plus riches milieux naturels des zones alluviales, notamment sur le val d'Allier et la plaine de l'Alagnon. Différents outils sont mis en place pour les préserver.

Pour en savoir plus :

- www.riviere-allier.com

- <http://val-allier-63.n2000.fr>

- la plaquette "Forêt alluviale" à votre disposition sur demande au CEN Auvergne.

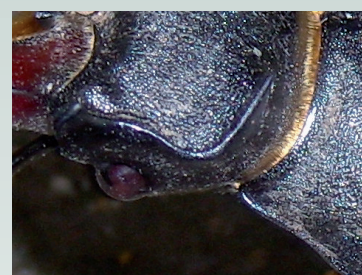
Les forêts alluviales doivent leur spécificité à leur adaptation aux stress hydriques du milieu alluvial, que ce soit dans le sous-sol, avec un important battement saisonnier de la nappe d'eau alluviale, ou en surface avec des inondations plus ou moins régulières. Au plus près de la rivière (nappe très proche, inondations annuelles), s'installe la forêt dite de bois tendres, composée d'essences telles que les saules, le Peuplier noir et l'Aulne glutineux. Un peu plus haut par rapport à la rivière, les contraintes se font moindres, permettant à des espèces comme le Frêne commun, le Chêne pédonculé et les érables de s'installer, formant la forêt de bois durs. Avec des dépôts de sédiments réguliers, la destruction de forêts par érosion de berge, la création de grèves nues à coloniser, la dynamique fluviale impulse aux forêts alluviales des cycles naturels d'évolution rapides.

Anémone sylvestre



Mais l'endiguement de la plupart des grands cours d'eau auquel s'ajoutent la plantation mono-spécifique de peupliers hybrides et la pression agricole ont rendu rares les forêts alluviales à l'échelle européenne, en faisant un enjeu majeur du réseau de sites Natura 2000.

Sur nos cours d'eau non endigués, les forêts alluviales sont bien représentées même si leur état de conservation souffre souvent de l'envahissement par les espèces exotiques (Robinier faux-acacia, Renouée du Japon, Erable negundo,...). Paradoxalement, la forêt alluviale aurait même tendance à progresser au sein du lit moyen de l'Allier (relevant du Domaine Public Fluvial) du fait de l'altération de sa dynamique fluviale et de la raréfaction du pâturage des francs-bords. En domaine privé, les Conservatoires, animateurs Natura 2000 pour le compte de l'État sur le val d'Allier 63 et 03, incitent les propriétaires à adopter de bonnes pratiques de gestion au travers de la charte Natura 2000. Sur les sites les plus intéressants (Chadieu, Dallet, Crevant-Laveine), des conventions avec les propriétaires permettent au CEN d'assurer la gestion consistant le plus souvent en la non-intervention. Sur des anciennes plantations (Charbonnier-les-Mines, Le Broc, Mezel, Pont-du-Château), des actions sont engagées pour restaurer la forêt alluviale. Sur l'Alagnon, des acquisitions foncières sont prévues en 2013 sur de très belles forêts alluviales.



En quête du Lucane cerf-volant

samuel.esnouf@espaces-naturels.fr, CEN Auvergne

Pour combler la grande méconnaissance de la répartition nationale du plus gros coléoptère d'Europe, l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) a lancé en 2011 une enquête sur le Lucane cerf-volant qui a permis de collecter en un an plus de 3000 observations sur toute la France, auprès du grand public, d'entomologistes ou d'associations naturalistes. En 2012, l'opération est reconduite. En Auvergne, la connaissance de la répartition du Lucane reste encore très lacunaire.

Aussi, si vous avez observé un Lucane, ou même une de ses mandibules, et que vous souhaitez contribuer à la plus grande enquête jamais réalisée en France sur cette espèce, l'OPIE vous propose une plaquette d'identification, un formulaire de saisie des observations...

Connectez-vous à : www.insectes.org/enquete/lucane-cerf-volant.html





Quelles actions en faveur des forêts ?

pierre.mossant@espaces-naturels.fr, CEN Auvergne

De manière globale, les Conservatoires d'espaces naturels sont relativement peu intervenus en faveur des forêts, considérées comme moins menacées que les milieux ouverts et prises en charges par des acteurs notamment institutionnels (ONF, PNR, réserves naturelles...).

Ce constat général est partiellement démenti pour le CEN Auvergne puisque parmi les 1ères actions du CEPA de l'époque figurent des acquisitions de terrains dans les vallées forestières du Haut Forez.

Lors de son actualisation des priorités d'actions en 2012, le Conseil scientifique des CEN Auvergne et Allier a remis en avant les actions en faveur des forêts en insistant notamment sur celles à forts enjeux écologiques : forêts thermophiles, forêts alluviales...

Les objectifs des Conservatoires sur les forêts peuvent se rattacher à 3 grands objectifs :

- la préservation des forêts à forts enjeux écologiques et à caractère naturel : (essences spontanées, régénération naturelle et parfois âge important du peuplement). Le principe de non gestion est généralement retenu : les CEN laissent les milieux forestiers évoluer librement.

Au fil du temps, des communautés végétales et animales spécifiques se développent (insectes liés au bois mort par exemple). Ce type d'intervention concerne par exemple les forêts du Fossat et des Reblats dans le Haut Forez, ou les gorges du Chavanon, mais aussi des boisements alluviaux comme Chadieu ou la forêt du Moulin sur les bords de l'Allier.



Laurent Lathuillière

Orchidée forestière, l'Épipogon sans feuille (*Epipogium aphyllum*)



- La restauration des forêts dégradées : il s'agit alors de favoriser le retour à des peuplements plus représentatifs des conditions naturelles en éliminant (ou limitant) les espèces non spontanées et favorisant (par régénération naturelle ou plantations pour gagner du temps) les espèces « naturelles ». Les actions menées en bord d'Allier visant à la conversion d'anciennes peupleraies ou à la régénération de la forêt en zone de renouée, se rattachent à ce type d'intervention. On peut également citer les travaux menés sur les pentes du Mont Bar (43) pour retrouver une forêt de feuillus à la place de plantation de résineux. C'est également souvent le cas en moyenne montagne, en bordure des zones tourbeuses et des cours d'eau pour éliminer les plantations de résineux.

- la recherche de modalités de gestion durable de la forêt : peu développées par le CEN Auvergne, ces actions visent à rechercher des modalités de gestion forestière permettant un équilibre entre intérêt écologique et intérêt économique. Le CEN Auvergne mène une telle action avec l'appui du CRPF sur la forêt des Vaures à Dallet (63).

Il faut également mentionner quelques interventions sur des forêts abritant des plantes particulières (bois du Siniq dans le Cantal pour des orchidées par exemple), une expérience de sylvopastoralisme (pâturage sous forêt) à Précaillé (43).



Laurent Lathuillière

Forêts et changement climatique

bruno.schirmer@espaces-naturels.fr, CEN Allier

Selon l'Office National des Forêts (ONF), la seule forêt naturelle dite « climacique » en plaine bourbonnaise relèverait de la hêtraie.



Campanule à feuilles de pêcher (*Campanula persicifolia*)

* **climax** : notion d'écologie qui caractérise des formations végétales arrivant au cours du temps en équilibre avec les conditions stationnelles et climatiques

* **sciaphile** : espèce se développant à l'ombre des peuplements forestiers

* **RENECOFOR** : Réseau National de suivi à long terme des ECOSystèmes FORestiers

Cette notion de climax* ne peut en effet s'entendre qu'avec des essences sciaphiles* comme le Hêtre (*Fagus sylvatica*). C'est l'exploitation sylvicole qui, depuis le Moyen-âge et en particulier au XVII^{ème} siècle avec les constructions de la Marine royale, a sélectionné des bois nobles tels que le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) qui domine ainsi aujourd'hui la plupart des forêts des plaines bourbonnaises, comme celle de Tronçais et sa célèbre futaie Colbert.

Des épisodes de sécheresse répétés, de plus en plus imputés au changement climatique, mettent aujourd'hui progressivement à mal l'état sanitaire et les perspectives de développement de la chênaie. Des massifs forestiers tels que celui de Vierzon ont ainsi vu ces dernières années des peuplements entiers de chênes dépérir sur pied.

Dans une filière économique contrainte d'anticiper la révolution des productions et la régénération des boisements sur des cycles de 100 à 200 ans, les acteurs du monde forestier réfléchissent depuis

quelque temps à des possibilités de substitution sur le long terme.

L'ONF met en place un réseau de placettes de suivi RENECOFOR* pour collecter via l'IRSTEA (ex-CEMAGREF) un maximum de données sur l'évolution des peuplements forestiers.

Le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Auvergne se lance pour sa part dans une vision prospective, envisageant des possibilités d'introduction de nouvelles essences plus productives et moins sensibles aux variations climatiques. Pour répondre à une demande croissante en matière d'énergie-bois et de relever le défi de la préservation de la forêt tropicale excessivement impactée par le commerce de bois exotiques, il sensibilise notamment les propriétaires forestiers privés à la culture du Robinier faux-acacia (*Robinia pseudacacia*). En provenance d'Amérique du Nord, cette variété à courte révolution présente nombre d'avantages économiques et écologiques (caractère imputrescible notamment).

Cette essence particulièrement prolifique a la faculté de se reproduire par drageons et semble limiter la biodiversité en dominant toute concurrence végétale. Pour relayer ces préoccupations d'ordre paysagères et environnementales, le CEN Allier est intervenu le 27 mai 2011 au sein d'une session de formation du CRPF intitulée « Le robinier, poison ou panacée, une journée pour y voir clair ».



Feuilles de Hêtre (*Fagus sylvatica*)

Forêts et corridors biologiques

bruno.schirmer@espaces-naturels.fr, CEN Allier

En application du dispositif Trame Verte et Bleue issu des lois Grenelle, la DREAL et la Région Auvergne se sont conjointement lancées fin 2011 dans la réalisation d'un Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).



Grande Pervenche (*Vinca major*)

Ce dernier s'appuiera à terme en partie sur une trame forestière cartographiée au sein d'un diagnostic des continuités écologiques d'Auvergne. Les importants massifs forestiers domaniaux potentiellement en relations avec un maillage bocager dense et assez bien préservé, confèrent à l'Allier une forte responsabilité en matière de préservation de corridors écologiques. Le rôle de ce réseau boisé est reconnu pour les possibilités de circulation et d'échanges de la faune sauvage du territoire.

Pour ce qui concerne les espèces strictement forestières, telles que le Pic cendré (*Picus canus*) ou la Gélinotte des bois (*Tetrastes bonasia*), la moindre fragmentation des peuplements (infrastructures routières, coupes à blanc) peut cloisonner les populations et leur être fatal.

L'Office National des Forêts (ONF) va plus loin à travers une réflexion sur la préservation de « trames de vieux bois » à l'échelle de massifs forestiers. Un dispositif national recommande la mise en place stratégique d'îlots de sénescence ou de vieillissement sur au moins 3% de la surface des massifs. Ces secteurs soustraits à une exploitation sylvicole classique sont alors favorables à la biodiversité saproxylique et cavernicole, sachant que 30 à 40% des espèces animales forestières sont associées à la présence de bois morts sous diverses formes (arbres à cavités, arbres-habitats morts sur pied, troncs et résidus de branchages en putréfaction au sol, souches mortes...).

Les grands axes alluviaux, grâce aux cordons de forêts alluviales, sont un des éléments principaux de la Trame Verte. Animateur Natura 2000 des sites « vals d'Allier sud, nord et bourbonnais », le CEN Allier projette en lien avec ses partenaires

financiers une étude diachronique de la forêt alluviale sur l'axe Loire-Allier. L'idée est de matérialiser ces continuités écologiques et d'estimer leur proportion et leur évolution historique au détriment des milieux ouverts. Cette connaissance encore défailante semble être en effet un préalable indispensable à toute réflexion concernant la gestion du domaine public fluvial des axes Loire et Allier.



Scille lis-jacinthe (*Scilla lilio-hyacinthus*)

De l'intérêt des vieilles forêts

stephane.cordonnier@espaces-naturels.fr, CEN Auvergne

D'après une récente publication du WWF, qui a analysé la situation entre la carte de Cassini et aujourd'hui, la forêt auvergnate couvrait 2 325 km² au 18^{ème} siècle, soit 8,9 % de la région et 7 742 km² au 21^{ème} siècle, soit 29,5 %. Mais les forêts « anciennes » ne représentent que 1 224 km², soit 16 % des forêts actuelles.

Il faut distinguer deux choses dans le terme « vieille forêt » :

- **La continuité forestière** au cours des siècles dans un même lieu, avec des forêts qui ne sont pas forcément composées de vieux arbres, mais qui permettent à des espèces peu mobiles de se maintenir au cours du temps comme certains lichens ou champignons.

- **La présence importante d'arbres âgés**, comme la forêt alluviale de Chadieu, présente souvent des cavités naturelles très favorables à la faune : coléoptère saproxylique, gîte de Chat forestier, chauve-souris sous les écorces décollées... Les branches sénescentes sont favorables aux champignons lignicoles de type amadouvier, la structuration complexe du tronc diversifie le cortège des bryophytes corticales.

Ci-dessous, le champignon lignicole, l'Amadouvier

Les forêts alliant les deux paramètres, arbres âgés et continuité dans le temps, sont les plus riches écologiquement, surtout si en plus elles sont vastes, comme la forêt de Tronçais. On y trouve par exemple 600 espèces de coléoptères dont l'abondance permet de nourrir la plus grande colonie nationale de Grand Murin. On peut aussi y observer 7 espèces de pics différents.

Pour en savoir plus :

- www.cen-auvergne.fr/forets.html

- www.paysdetroncais.com/foret-de-troncais

- www.tela-botanica.org

Martre (*Martes martes*)



C'est quoi un arbre remarquable ?

Repéré pour diverses particularités, il relève donc d'un patrimoine par sa rareté, ses dimensions, sa position, son âge ou encore sa force symbolique. Le patrimoine en question est naturel, culturel, paysager...

Définir ce qui fait le caractère remarquable d'un arbre n'est pas aisé. Les critères varient selon les époques et les lieux, ils sont multiples et subjectifs. En dehors des qualités incontestables qui rendent certains individus exceptionnels, comme la longévité ou les dimensions, bien d'autres paramètres peuvent entrer en compte. Un arbre qui peut paraître quelconque parmi ses semblables au milieu d'une forêt, sera remarqué isolé et servant de repère visuel au milieu d'un paysage. Planté au milieu d'une place de village, il prendra une valeur symbolique et culturelle au voisinage des générations d'hommes qui le côtoieront. Seul de son exemplaire dans une région, il sera distingué



Zoom sur les coléoptères saproxyliques

Laurent Lathuilière, Office National des Forêts

Les écosystèmes forestiers présentent une grande diversité biologique et des relations complexes entre toutes leurs composantes animales, végétales et minérales.



Laurent Lathuilière ©

Trichie fasciée
(*Trichius fasciatus*)

En effet, les milieux forestiers offrent une multitude de niches écologiques du fait notamment de la hauteur de la végétation ligneuse, qui crée ainsi un espace en trois dimensions, un véritable "volume" à exploiter par la faune et la flore.

Il est devenu fréquent de prendre en compte dans les études et les réflexions liées à la gestion forestière, les cortèges d'espèces dites "saproxyliques". Il s'agit des espèces « qui dépendent, au moins pendant une partie de leur cycle de vie, du bois mort

ou mourant, d'arbres moribonds ou morts debout ou à terre, ou de champignons lignicoles, ou encore de la présence d'autres organismes saproxyliques » (Speight, 1989). Elles occupent une place très importante au sein des écosystèmes forestiers européens, représentant entre 20 et 25 % des espèces forestières. Il peut s'agir de champignons, d'animaux (les pics par exemple), de mousses, mais aussi d'insectes, et parmi eux les coléoptères constituent à eux seuls près de 20 % de cette diversité, avec près de 2500 espèces en France.

Ils occupent ainsi en forêt différentes fonctions indispensables dans les processus de dégradation et de recyclage de la nécromasse ligneuse. Ils sont également une composante essentielle des chaînes

alimentaires nourrissant nombre d'oiseaux, de chauves-souris et de mammifères. Certaines espèces, notamment parmi les plus exigeantes en terme de micro-habitats et de successions temporelles, sont également de bons indicateurs de la fonctionnalité et de la valeur écologique et patrimoniale des forêts.



Laurent Lathuilière ©

Coléoptère
(*Peltis grossa*)



Laurent Lathuilière ©

Rhagie mordante (*Rhagium mordax*)
Ci-contre, le Scarabée rhinocéros (*Oryctes nasicornis*)
Ci-dessous, la Lepture rouge (*Corymbia rubra*)



Laurent Lathuilière ©

Rosalie des Alpes
(*Rosalia alpina*)



Laurent Lathuilière ©



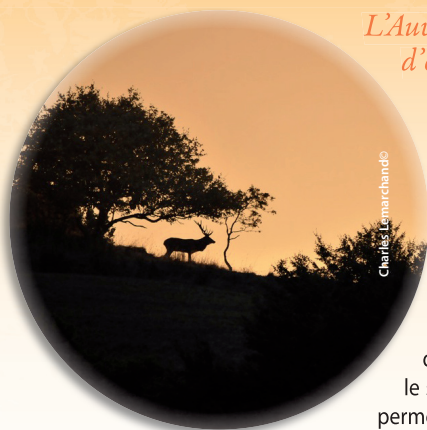
Laurent Lathuilière ©

Laurent Lathuilière ©

Les mammifères forestiers

Charles Lemarchand, association Groupe Mammalogique d'Auvergne

L'Auvergne abrite encore une belle diversité forestière, tant en plaine que sur les bords des cours d'eau, les coteaux et les grandes gorges, les plateaux ou encore les hautes vallées montagnardes.



S'il leur degré de naturalité est variable, les forêts constituent un ensemble d'habitats globalement accueillants pour la faune mammalienne, qui est en Auvergne une des plus diversifiées de France. Mieux encore, le suivi de certaines espèces permet désormais d'évaluer la fonctionnalité des corridors écologiques forestiers, une des « branches » (c'est le cas de le dire) de la trame verte. Ainsi, le Castor d'Europe, réintroduit sur la Loire, a utilisé le réseau des ripisylves et des forêts alluviales pour recoloniser les berges du fleuve dit sauvage et celles de la rivière Allier. Le Cerf élaphe, longtemps cantonné aux seuls grands massifs forestiers de l'Allier (Tronçais) ou du Cantal, est

aujourd'hui en pleine expansion naturelle, et a occupé progressivement depuis les Monts du Cantal, les forêts du Cézallier, du Sancy, de l'Artense, jusqu'en chaîne des Puys vers le nord, et franchi l'Allier via les vallées des Couzes vers l'Est de la région. Autre exemple, la Genette, petit carnivore introduit au Moyen Âge dans le sud-ouest de la France, a utilisé le réseau des grandes gorges rocheuses boisées de l'ouest de la région (notamment les gorges de la Dordogne ou de la Rhue) pour atteindre aujourd'hui le massif du Sancy, les vallées des Couzes, mais aussi les Bois de la Comté ou encore les gorges du Haut-Cher ! Le Chat forestier, lui, est arrivé du nord-est du pays et a utilisé le continuum bocager et forestier entre la Bourgogne et l'Auvergne pour s'établir dans l'Allier et le Puy-de-Dôme (où de plus en plus de données en chaîne des Puys sont

rapportées), ainsi que dans le Nord-Est du Cantal.

Mis à part ces grands voyageurs, les forêts auvergnates et leurs lisières sont riches de nombreuses espèces de chauve-souris, qui y trouvent à la fois ressource alimentaire et gîtes de reproduction, notamment dans les vieux arbres à cavités qu'il faut impérativement préserver. Elles hébergent aussi des espèces plus « communes » mais néanmoins assez peu connues, notamment en matière de répartition précise ou de dynamique de populations, comme la Martre, le Loir ou encore le Muscardin, en attendant, un jour peut-être, le retour du Loup et du Lynx...



Pour en savoir plus :

* **Groupe mammalogique d'Auvergne (GMA)**
11 rue du Grand Champ
Opme
63540, Romagnat,
06-75-56-12-23,
assogma@mammiferes.org,
www.mammiferes.org

Vous aimez prendre des photos ?

Le groupe Images du CEN Auvergne recherche des bénévoles, pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter.

L'Écureuil d'Eurasie ou roux (*Sciurus vulgaris*)
Trois renardeaux attentifs à un bruit... celui du photographe ?



Une nouvelle étape dans l'histoire de la Réserve naturelle de la Jacquette

pierre.mossant@espaces-naturels.fr, CEN Auvergne

Apollon (Parnassius apollo)



La Société pour l'Etude et la Protection de la Nature dans le Massif Central a été une des premières associations créées à cet effet en Auvergne.

Portée par des précurseurs dont Jean FAÏN, également fondateur du CEPA devenu CEN Auvergne, et durant de longues années président de son Conseil scientifique, la SEPNMNC fut également la 1ère association à acheter des terrains naturels pour les préserver. C'est ainsi que, suite à l'achat de 18,38 ha par la SEPNMNC, fût créée en 1976 la Réserve naturelle de la Jacquette sur la commune de Mazoires (63).

Cette réserve abrite des secteurs de rochers, landes et pelouses sèches dont l'intérêt écologique a été confirmé au fil des années et à mesure que les études se développaient. Elle est notamment remarquable pour la diversité des papillons de jour qui y sont présents avec plus de 100 espèces.

Initialement gérée par la SEPNMNC, la réserve est maintenant sous la responsabilité du PNR des Volcans

d'Auvergne missionné en cela par le ministère de l'écologie.

Avec les années, la SEPNMNC a perdu de son importance, relayée par d'autres associations (dont le CEN Auvergne, la LPO Auvergne ou la FRANE) fondées par ces mêmes précurseurs.

Soucieuse de conserver l'histoire associative de la Jacquette, l'assemblée générale de la SEPNMNC a souhaité faire don de ces terrains (portés depuis à 22,5 ha) au profit du CEN Auvergne. Ce geste fort et symbolique a été concrétisé fin 2012 par la signature de l'acte notarié. Une occasion de rendre un nouvel hommage à la mémoire de Jean FAÏN, disparu en juillet 2010, et à qui la protection de la nature en Auvergne doit tant...



Jean Faïn au cours d'une prospection naturaliste sur le site naturel de la Jacquette. Photo de Claude Champredon, Président de la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature dans le Massif Central.



Lucie Lafleur, animatrice de la vie associative dans le Puy-de-Dôme

Des sites naturels orphelins du CEN Auvergne à adopter par un nouveau conserv'acteur

Le conserv'acteur est un bénévole œuvrant sur un site maîtrisé par les Conservatoires. Peu de compétences sont nécessaires, puisque la première mission est de surveiller le site confié. La régularité de cette surveillance est variable : 1 à 2 fois par an au minimum. Une compétence naturaliste peut être un plus pour des suivis ou des inventaires. Le sens du contact peut aider à aller plus loin pour par exemple, organiser un chantier avec d'autres bénévoles, réaliser une animation nature... Un week-end convivial autour de plusieurs sites est organisé chaque année. Un site dispose souvent d'un seul conservateur, si possible pas trop éloigné de son domicile. Il peut suivre plusieurs sites. Sa nomination est validée par le Conseil d'administration, valable pour 3 années et son adhésion au CEN est obligatoire.

Près de 62 sites sont orphelins, sans conserv'acteur :

- **37 sites dans le Puy-de-Dôme** (7 gîtes à chauve-souris, 4 en bords de rivière, 4 coteaux ou plateaux secs, 4 lacs, étangs ou mares, 6 sources ou prés salées, 8 tourbières ou marais...)

- **13 sites en Haute-Loire** (7 gîtes à chauve-souris, 2 en bords de rivière...)

- **12 sites dans le Cantal** (4 gîtes à chauve-souris, 4 lacs ou mares, 2 tourbières ou marais...)

Retrouvez la liste exhaustive des sites à pourvoir sur le www.cen-auvergne.fr, rubrique "Soutenez-nous !", sous-rubrique "Bénévolat".

Vous êtes volontaire ? Veuillez contacter au Conservatoire à Riom, Lucie Lafleur, cen-auvergne.vieassociative@espaces-naturels.fr.

Dans l'Allier, de nombreux sites naturels sont aussi sans conserv'acteur, contacter le CEN Allier au 04 70 42 89 34.

PASSEZ À L'ACTION BÉNÉVOLE !

Le groupe **Stand** a finalisé la construction du mobilier et la réalisation des panneaux d'exposition pour le stand du CEN Auvergne. Nous avons besoin de vous pour tenir le stand tout au long de cette année. Toute inscription sera la bienvenue, contactez Lucie Lafleur, animatrice de la vie associative Puy-de-Dôme, cen-auvergne.vieassociative@espaces-naturels.fr. Pour le Cantal et la Haute-Loire, veuillez contacter Céline Roubinet à l'antenne CEN Auvergne à Chavaniac-Lafayette, cen-auvergne.vieassociative43@espaces-naturels.fr.

Participez à la vie associative sur le www.cen-auvergne.fr dans l'onglet "Espace associatif" (codes d'accès communiqués à chaque adhésion).

Vous pouvez télécharger le livret "Actions bénévoles" ou vous adresser directement au CEN Auvergne : cen-auvergne.vieassociative@espaces-naturels.fr.

Un local Vie associative est à votre disposition :

Local bénévole CEN Auvergne, Place de l'Oratoire, 63200 RIOM, tél. 04 73 63 05 23. N'hésitez pas à nous contacter pour nous rencontrer au local.

Céline Roubinet, animatrice de la vie associative dans la Haute-Loire et le Cantal



Le rôle particulier du CEN de la Réunion dans la protection des forêts

pierre.mossant@espaces-naturels.fr, CEN Auvergne

L'île de la Réunion possède un patrimoine naturel exceptionnel dû à son histoire géologique et naturelle.

Malgré une relative jeunesse géologique, elle abrite de nombreuses espèces endémiques liées à la diversité des situations écologiques : diversité altitudinale (du niveau de la mer à 3070 mètres au Piton des Neiges), de relief et d'exposition, climatique avec l'effet des alizés. La diversité biologique se mesure au nombre d'espèces : près de 1.000 espèces de plantes, 30 d'oiseaux, 5 de chauves-souris, 6 de reptiles - dont une tortue géante aujourd'hui disparue - et des centaines d'espèces d'insectes. Cette diversité a conduit l'Union Mondiale pour la Nature (UICN) à retenir l'île de la Réunion comme l'un des 34 « points chauds » de la biodiversité dans le monde. La forêt réunionnaise a la particularité d'être à la fois tropicale et insulaire : fort taux d'endémisme, diversité importante, structuration spécifique... Cette dernière est relativement simple, avec 3 strates arborée (7 à 15 m), arbustive (1 à 7 m) et herbacée dominée par les fougères. Cette faible hauteur serait une adaptation aux passages réguliers des cyclones dans la zone. Comme l'ensemble des milieux naturels de l'île, les forêts réunionnaises sont aujourd'hui sous la menace de nombreuses plantes introduites et devenues envahissantes (environ 100 espèces devenues envahissantes sur les 3000 introduites !). Dans ce contexte d'île au fort taux d'endémisme,

les envahissantes sont une des menaces les plus fortes sur la biodiversité. Le Conservatoire d'espaces naturels de la Réunion, aux côtés des autres gestionnaires d'espaces naturels, s'est engagé dans des actions de lutte contre cette menace. Une stratégie régionale qui fait référence a été construite collectivement. Elle a développé des procédures de détection précoce et élimination rapide de certaines espèces. Avec le soutien du Conseil général, le CEN emploie plusieurs centaines d'ouvriers qui mènent des chantiers pour le compte des gestionnaires : parc national, Office national des forêts, Conseil général... Lors du dernier congrès des CEN à la Réunion, les visites de terrains proposées ont permis d'illustrer ce travail conduit en lien étroit avec la population locale. Le CEN a créé des synergies tout à fait intéressantes entre préservation de la biodiversité, créations d'emploi et maintien d'activités traditionnelles. C'est par exemple le cas sur l'Espace naturel sensible de Sans Souci où le maintien de la culture du géranium (utilisation cosmétique des huiles essentielles) permet d'éviter le développement des invasives (comme le raisin marron) tout en maintenant de l'emploi. Des exemples à méditer...

Pour en savoir plus :

www.onf.fr/la-reunion
www.cbnm.org
www.mi-aime-a-ou.com/flore_ile_reunion

Ci-dessous : Forêt ouverte de la réserve naturelle de la Roche écrite, elle constitue l'habitat du Tuit-tuit, un des oiseaux les plus rares au monde (30 couples).

Plantation de géranium au sein de l'ENS de Sans Souci : source de revenu pour les habitants et lutte contre les espèces envahissantes.



Quelques employés du CEN de la Réunion lors de la sympathique visite de l'ENS du Sans Souci



Plantations de *Cryptomeria*. Cette espèce non invasive a été introduite pour la production de bois, aux dépens des essences locales.



Fréquence Grenouille, un événement fédératif !

Cette opération annuelle de sensibilisation à la préservation des zones humides a eu lieu du 1^{er} mars au 31 mai 2012. Grâce aux gestionnaires de réserves naturelles et au réseau des conservatoires d'espaces naturels, plus de 420 animations furent proposées qui ont rassemblé environ 10 700 participants. Les différents publics (adultes, scolaires, usagers, urbains) ont été sensibilisés sur la nécessité de protéger ces milieux rares qui ont subi de nombreuses atteintes et destructions. Cette 18^{ème} édition était une invitation à la découverte des amphibiens, de leurs cycles de la vie, des écosystèmes des zones humides lors de conférences suivies de visites sur les espaces naturels protégés en compagnie d'animateurs avertis. Les menaces qui pèsent sur ces espèces et sur leur milieu de vie, ainsi que les actions de préservation possible ont été également mises en avant lors de sauvetages sur les routes ou d'installations de crapauduc. Cette année 2013, c'est reparti ! Ne ratez pas ce rendez-vous familial et convivial !

Pour en savoir plus, la nouvelle adresse du site internet de la Fédération :

www.reseau-cen.org



QUELQUES CHIFFRES :

- 29 CEN
- 2 050 sites gérés représentant une surface cumulée de 116 800 ha
- 900 agriculteurs travaillent sur des sites CEN
- 8 500 adhérents dont 1 775 bénévoles
- 558 salariés (84 % en CDI)
- Budget cumulé de 28,9 millions d'euros

DERNIERE MINUTE

Après le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et du Limousin, la Lorraine est le troisième conservatoire agréé depuis le 23 octobre 2012.

Découvertes floristiques en forêt de Chadieu...

samuel.esnouf@espaces-naturels.fr, CEN Auvergne

En général, les forêts alluviales n'accueillent que peu de plantes rares, peut-être par méconnaissance...

Au cours de ce printemps 2012, la forêt alluviale de Chadieu à Authezat, gérée depuis 1998 par le CEN Auvergne en partenariat avec le Syndicat Intercommunal de Chadieu, vient de voir sa liste floristique s'enrichir de deux plantes rares en Auvergne, avec la découverte de la Lathrée écailléeuse (*Lathraea squamaria*) et de l'Anémone fausse renoncule (*Anemone ranunculoides*). Ces espèces étaient jusque là inconnues sur ce secteur du Val d'Allier. Merci à Romain Legrand pour ces découvertes.



La Lathrée écailléeuse
(*Lathraea squamaria*)

Ci-contre,
La Laïche allongée
(*Carex elongata*)



...et en forêt alluviale de Pont-Astier.

Depuis un an, le site de l'île de Pont-Astier est un nouveau site géré par le CEN Auvergne, en partenariat avec la commune d'Orléat. Situé en bord de Dore, il abrite notamment une forêt alluviale très variée (saulaie peupleraie, aulnaie marécageuse...). Sur une dizaine d'hectares, cette forêt alluviale abrite elle aussi deux espèces rares en

Auvergne : la Laïche fausse brize (*Carex brizoides*), bien présente sur le bassin de la Dore, et la Laïche allongée (*Carex elongata*), qui avait été observée sur ce secteur en 1993 et qui a été revue par des membres de l'équipe du CEN au même endroit 15 ans après !

Vie salariée du CEN Auvergne et du CEN Allier

estelle.cournez@espaces-naturels.fr, CEN Allier et
pierre.mossant@espaces-naturels.fr, CEN Auvergne

Après un an de très bons et très loyaux services, Claire Depale a quitté le CEN Auvergne à l'issue de sa mission de service civique. Elle a été chaudement remerciée pour son implication par le Conseil d'administration de l'association. Mais le travail se poursuit avec le relais d'un trio de choc, Céline Roubinet à l'antenne de Haute-Loire, Héloïse Durand et Lucie Lafleur à Riom. Merci à ces « drôles de dames » qui mettent toute leur bonne humeur et leur savoir-faire au bénéfice du CEN et de ses bénévoles !

Du côté des salariés, nous accueillons avec plaisir Flavien Bourges qui a rejoint pour renforcer l'équipe de gestion du CEN durant l'absence d'Hervé Balmissé, absent pour une formation de 9 mois.

Au CEN Allier, Stéphane MORTREUX a quitté le conservatoire pour se rapprocher de sa compagne. Guillaume LAURENT, déjà bien investi sur les territoires du val d'Allier et de la Sioule et sur la thématique des chauves-souris, le remplace et occupe désormais un poste de chargé de missions.



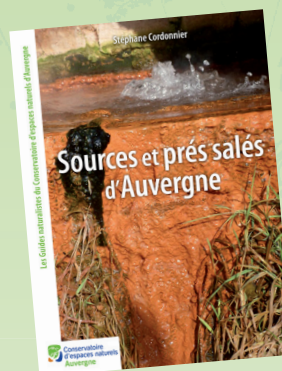
Flavien Bourges



Héloïse Durand

Nouveaux Livre Sources et prés salés d'Auvergne !

Auteur : Stéphane Cordonnier

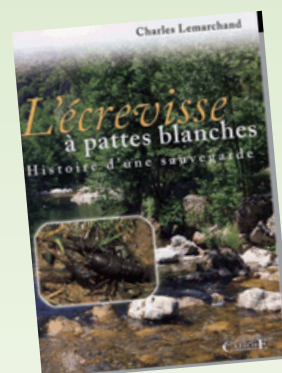


**En vente,
20 €,
frais de port
gratuits.**

Le livre Sources et prés salés d'Auvergne illustré de 160 pages est disponible au Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne. Découvrez ce milieu exceptionnel en France et en Europe. Pour en savoir plus, contactez le CEN Auvergne au 04 73 63 18 27.

Livre L'écrevisse à pattes blanches

Auteur : Charles Lemarchand



**En vente,
8 €,
frais de port
en sus**

Ce livre de 32 pages vous fera découvrir un bilan de la situation des écrevisses autochtones en difficulté : portrait, habitat, causes de disparition et moyens mis en œuvre pour préserver leurs milieux. Une clé d'identification permet de reconnaître l'ensemble des espèces.

Pour en savoir plus, contactez la Catiche Productions, 1, rue du Jardinot 63830 Nohanent au 04 73 60 53 32,

www.catiche.fr,
rubrique Boutique.



ANIMATIONS
CEN AUVERGNE, 04 73 63 18 27 (départements 63, 15, 43)
CEN ALLIER, 04 70 42 89 34 (département 03)
Lieu de rendez-vous communiqué à l'inscription.



Février

VEN 22 SOIRÉE **La tortue Cistude d'Europe**
Conférence
horaire à confirmer,
Jaligny (03)
Sans inscription, CEN Allier, 04 70 42 89 34.

SAM 23 1/2 J. **Les matinales du verger**
CHANTIER BÉNÉVOLE
Entretien courant d'un verger
avec la commune
9 h, halle, Tours-sur-Meymont (63)
N'hésitez pas, venez nous rencontrer.

Mars

MAR 5 SOIRÉE **Les petites bêtes**
Conférence
horaire à confirmer,
Châstel-de-Neuvre (03)
Sans inscription, CEN Allier, 04 70 42 89 34.

MAR 12 SOIRÉE **Réunion Groupe Information écrite**
ACTION BÉNÉVOLE
Comité de rédaction VULCAIN n°57
17 h à 20 h, moulin, Riom (63)
N'hésitez pas, venez nous voir.

Avril

SAM 13 AU 14 W-E. **24ème Rencontres Cinéma-Nature**
Stand
ACTION BÉNÉVOLE
DOMPIERRE-SUR-BESBRE (03)
N'hésitez pas, venez nous voir.

MAR 16 SOIRÉE **Vie crépusculaire de la Mare**
Sortie ludique Fréquence grenouille
Avec le CPIE du Velay et le CG 43
20 h, mairie, Berbezit (43)
Sur inscription, CEN Allier, 04 70 42 89 34.

VEN 12 1/2 J. **Les mares**
Sortie ludique Fréquence grenouille
Horaire et lieu à confirmer (03)
Sur inscription, CEN Allier, 04 70 42 89 34.

SAM 13 1/2 J. **Stage de greffes d'arbres fruitiers**
Savoir-faire au verger conservatoire
14 h 30, Tours-sur-Meymont (63)
Sur inscription, CEN Auvergne, 04 73 63 18 27.



Retrouvez le programme d'animations et le bulletin d'adhésion 2013 aux CEN Allier et CEN Auvergne dès maintenant sur www.cen-auvergne.fr.

La Gagée des rochers fleurit de février à avril.

En images...

Soirées Fréquence grenouille 2012

Ces huit soirées ont eu lieu le 30 mars, les 3, 7, 13, 20, 27 et 28 avril 2012 en Auvergne dans le cadre de l'événement national Fréquence grenouille. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le nouveau site internet de la Fédération, reseau-cen.org.

Les animateurs des CPIE Clermont-Dômes (63), du Velay (43) et Haute-Auvergne (15) ont participé en partenariat avec le CEN Auvergne à l'organisation et la promotion des animations, qu'ils en soient ici remerciés. **Prochains rendez-vous donnés dès mars 2013 !**
Merci à vous !



Ce 27 mai 2012, à Loubeyrat, un public attentif et participatif découvre la vie dans la mare avec l'aide de Vincent Legé, chargé d'études du CEN Auvergne et d'une animatrice du CPIE Clermont Dômes...



Les enfants admiratifs essaient de braver leurs réticences à toucher les dragons visqueux !
"Ah, mais ils sont tout doux les dragons, maman !"
Clémence, 4 ans.



Triton palmé.



Moulin de la Croûte
rue Léon-Versepuy
63200 Riom
Tél. 04 73 63 18 27
Fax 04 73 64 04 73
Courriel : cen-auvergne@espaces-naturels.fr
www.cen-auvergne.fr



Maison des Associations
rue des Écoles
03500 Châtel-de-Neuvre
Tél. 04 70 42 89 34
Fax 04 70 42 27 58
Courriel : conservatoire.allier@espaces-naturels.fr
www.conservatoire-sites-allier.fr

Membres du réseau

